



## APPEL INTERSYNDICAL A LA PARTICIPATION AU MOUVEMENT SOCIAL DU 5 DECEMBRE 2019

### **CONTRE LE PROJET GOUVERNEMENTAL DE RÉFORME DES RETRAITES POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX, DE LEURS AGENT.E.S ET DE LEURS USAGER.E.S POUR L'UNITÉ SYNDICALE FACE À LA LOI DE DESTRUCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Nos 3 syndicats, CGT, FO et SUD de la Mairie de Nice, de la Métropole et du CCAS de Nice, en accord avec nos instances nationales, appellent l'ensemble des agent.e.s à cesser le travail le 5 décembre prochain et, localement, à se rassembler à 10 heures, place Masséna.**

En parallèle aux revendications locales que chacun de nos 3 syndicats portent, il est primordial de s'opposer à l'attaque frontale du Président et de son gouvernement contre les retraites et notre statut d'agent.e.s public.que.s (fonctionnaires et contractuel.le.s).

Il est nécessaire, face à cette politique, que l'unité syndicale se construise en liaison avec les aspirations des salarié.e.s. Le projet de réforme de retraites par points va casser le système actuel de retraites solidaire et intergénérationnel.

Pointer du doigt les régimes spéciaux revient à opposer les salarié.e.s entre elles.ux et faire oublier que chacun.e, privé.e.s, public.que.s ou retraité.e.s, sera perdant.e.

Concernant la loi de Transformation de la Fonction publique, nos 3 organisations considèrent qu'elle est une véritable machine de guerre contre le service public et les agent.e.s public.que.s (fonctionnaires et contractuel.le.s).

- Elle accentue la remise en cause des conquêtes sociales de la fonction publique.
- Elle accentue la précarité de l'emploi en recourant massivement aux contractuel.le.s.
- Elle attaque l'exercice du droit de grève sur des motifs fallacieux.
- Elle menace le droit à la formation professionnelle et le CNFPT.
- Elle attaque la capacité de vos élu.e.s du personnel à vous défendre en limitant les champs d'intervention de la CAP.
- Elle supprime le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail alors que de plus en plus d'agent.e.s se heurtent à l'impossibilité de répondre aux besoins en raison des sous-effectifs chroniques et de suppressions de moyens. Toutes ces mesures ont des répercussions sur les conditions de travail. Elles sont néfastes à la santé, à la sécurité et à la qualité du service.

Nos organisations sont déterminées à combattre cette loi et sa philosophie, à défendre le statut de la Fonction publique et les conditions d'emploi et de travail des agent.e.s. Eléments structurants de notre démocratie qui portent l'intérêt général et contribuent à la cohésion sociale, les services publics territoriaux doivent, au contraire, être développés.

Les syndicats signataires de cet appel vont initier et impulser des assemblées générales sur les lieux de travail et d'études, des débats publics sur tout le territoire, des interpellations des élu.e.s locales.ux et nationa.les.ux et des initiatives de sensibilisation de toute la population, pour obtenir l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique et le retrait du projet de réforme des retraites.

Aussi, **la CGT NMCA, FO et SUD de la Mairie de Nice, de la Métropole et du CCAS de Nice** appellent l'ensemble des agent.e.s public.que.s de nos trois entités à une première journée de grève le jeudi 5 décembre 2019.

POUR LE SYNDICAT CGT NMCA  
**Hugues JEFFREDO**

POUR LE SYNDICAT FO NICE METROPOLE  
**Élodie ROUX**

POUR LE SYNDICAT SUD NCA  
**Maëlle DELAUAUD**